

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 8 JUILLET 2019**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 28/07/2019, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Martial VIAL à Henri HOURIEZ, Pascal GUEFFIER à Jean-Paul MOREL, Isella DE MARCO à Brigitte PIGEYRE, Evelyne GRAS à Bernadette CACALY

Absent : Armand AVEDIAN.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie SUDRE a été désigné(e).

DELIB 2019.07.08.4**OBJET : Avis sur la vente de patrimoine du bailleur social ALLIADE HABITAT -
Quartier des Moines**

Madame Andrée LIGONNET, Adjointe déléguée au développement social, informe les membres du conseil municipal que suite à la demande d'ALLIADE HABITAT, bailleur social, de vendre une partie de son patrimoine sur la commune, les services de la préfecture sollicitent l'avis du conseil municipal. Dans ce contexte, la collectivité a deux mois pour faire part de ses remarques.

ALLIADE HABITAT est présent sur le quartier des Moines et propriétaire de 32 logements collectifs et 33 pavillons, et souhaite mettre en vente 33 pavillons, situés rue de la Mouette, rue du Cygne, rue du Vanneau et rue de l'Echasse à St Quentin Fallavier.

La vente de pavillons sur le quartier des Moines s'est amorcée dès 2010 avec les bailleurs suivants :

- OPAC 38,
- IRA 3F,
- DYNACITE,
- PLURALIS,
- HMF.

Par ailleurs, la SEMCODA, nous sollicite pour une demande similaire présentée lors de cette séance.

Sur 653 logements sociaux initiaux, il resterait une fois les ventes en cours et les deux ventes prévues, 392 logements sociaux à la location sur l'ensemble de la commune, dont

367 logements collectifs (209 au village, 158 aux Moines) et 25 logements individuels (23 sur les Moines et 2 dans le village) soit une baisse de l'offre de logements locatifs sociaux de 39%.

Dans le cadre de la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU), la part de logements sociaux représenterait toujours + de 20 % des résidences principales de la commune car les logements mis en vente restent comptabilisés de 5 à 10 ans dans le quota des logements sociaux. Cependant, la situation au regard de l'accès au logement pour tous devient problématique sur la commune. La demande de logement social reste constante. Notre commune est attractive compte tenu du bassin d'emploi. Il y a une forte demande de logements et notamment des pavillons, accessibles aux familles à faibles revenus, à laquelle la commune ne peut plus répondre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **EMET un avis défavorable à la vente de 33 logements locatifs sociaux appartenant au groupe immobilier ALLIADE HABITAT « Les Hauts du Lac », situés sur la commune de St Quentin Fallavier, sur le quartier des Moines.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 08/07/2019

Publication et transmission en sous préfecture le 12 juillet 2019 12/07/2019

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20190708-lmc15470-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.